




# STANDARD WARRANTY

Seller warrants products of its own manufacture against defects in workmanship and materials under normal use and service as follows:

Compressor 6 fUbX			
COMPRESSORS: months from date of purchase.	12 Months	18 Months	24 Months
PARTS: from date of sale	90 Days	90 Days	90 Days

K= warrants repaired or replaced parts of its own manufacture against defects in workmanship and materials under normal use and service for ninety (90) days. The warranty on the product being repaired, whichever is longer.

With respect to products not manufactured by K=, if practical, pass along the warranty of the original manufacturer.

Notice of the alleged defect must be given to Seller in writing with all identifying details including serial number, model number, type of equipment and proof of purchase, within thirty (30) days of the discovery of same during the warranty period.

K= sole obligation on this warranty shall be, at its option, to repair, replace or refund the purchase price of any product or part thereof, which proves to be defective, F.O.B. K=shop.

If requested by K= such product or part thereof must be promptly returned to K= freight prepaid for inspection.

This warranty shall not apply and Y= shall not be responsible nor liable for:

- a) Consequential, collateral or special losses or damages;
- b) Equipment conditions caused by normal wear and tear, abnormal conditions of use, accident, neglect or misuse of equipment, improper storage or damages resulting during shipment;
- c) Deviation from operating instructions, specification or other special terms of sale;
- d) Labor charges, loss or damage resulting from improper operation, maintenance or repairs made by person(s) other than K= or K= authorized service representative;
- e) Improper application of product.

In no event shall K= be liable for any claims, whether arising from breach of contract or warranty of claims of negligence or negligent manufacture, in excess of purchase price.

**THIS WARRANTY IS THE SOLE WARRANTY OF K= AND ANY OTHER WARRANTIES, EXPRESSED, IMPLIED IN LAW OR IMPLIED IN FACT, INCLUDING ANY WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR PARTICULAR USE, ARE HEREBY SPECIFICALLY EXCLUDED.**

---

# GARANTIE STANDARD DE

---

Le Vendeur garantit les produits qu'il fabrique contre tout vice de fabrication et tout vice de matériaux, dans des conditions d'utilisation et d'entretien normales, selon les modalités suivantes:

Marque de compresseur			
COMPRESSEURS: à partir de la date de mise en service	12 Mois	12 Mois	12 Mois
PIÈCES: à partir de la date de vente	90 Jours	90 Jours	90 Jours

**K** = garantit les pièces réparées ou de rechange de sa propre fabrication contre tout vice de fabrication et tout vice de matériaux, dans des conditions d'utilisation et d'entretien normales, pour quatre-vingt dix (90) jours ou la durée résiduelle de la garantie du produit réparé, la plus longue de ces périodes étant retenue.

Pour ce qui est des produits qui n'ont pas été fabriqués par **K**, **Y** transmettra la garantie du fabricant initial dans la mesure où cela est pratique.

Le prétendu vice doit être signalé au Vendeur par écrit, en incluant tous les renseignements d'identification, y compris le numéro de série, le numéro de modèle, le type d'équipement et la date d'achat, dans les trente (30) jours qui suivent la découverte dudit vice au cours de la période de garantie.

L'obligation de **Y** en vertu de la présente garantie se limitera, à son gré, à réparer, à remplacer ou à rembourser le prix d'achat de tout produit ou de tout composant de celui-ci qui s'avère défectueux, FAB les ateliers de **K**.

Si **K** en fait la demande, un tel produit ou un tel composant doit être retourné à **K** en temps opportun, fret payé d'avance, à des fins d'inspection.

La présente garantie ne s'applique pas à ce qui suit, et **WII** décline toute responsabilité et toute obligation s'y rattachant:

- Les pertes ou les dommages indirects, subsidiaires ou spéciaux;
- Les états du matériel entraînés par une usure normale, par des conditions d'utilisation anormales, par tout accident, par la négligence ou une utilisation abusive du matériel, un entreposage inapproprié ou toute avarie provoquée en cours d'expédition;
- Tout manquement aux directives du manuel d'utilisation, aux spécifications ou à d'autres conditions de vente spéciales;
- Les frais de main-d'œuvre, les pertes ou les dommages entraînés par une utilisation, par des travaux d'entretien ou par des réparations effectués de manière inappropriée par une ou plusieurs personnes autres que **WII** ou des représentants du service aux concessionnaires autorisés de **WII**.
- Tout usage inapproprié du produit.

**WII** décline toute responsabilité pour toute réclamation dépassant le prix d'achat, qu'elle soit fondée sur une rupture de contrat ou de garantie, sur la négligence ou sur la fabrication négligente.

**LA PRÉSENTE GARANTIE EST LA SEULE ET UNIQUE GARANTIE OFFERTE PAR WII. TOUTES AUTRES GARANTIES, QU'ELLES SOIENT EXPRESSES, IMPLICITES EN VERTU DE LA LOI OU EFFECTIVEMENT IMPLICITES, Y COMPRIS LES GARANTIES DE VALEUR MARCHANDE ET D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, SONT EXPRESSÉMENT EXCLUES PAR LES PRÉSENTES.**

---